

# ASSURANCE MEDECINE COMPLEMENTAIRE

## Document d'information sur le produit d'assurance

Compagnie : MTRL Une Mutuelle pour Tous –  
Mutuelle française Soumise au Livre 2 du Code  
de la mutualité

Produit : Réflexe Prévention Santé

Ce document d'information présente un résumé des principales garanties et exclusions du contrat. Il ne prend pas en compte vos besoins et demandes spécifiques. Vous trouverez l'information complète sur ce produit dans la documentation précontractuelle et contractuelle. En particulier, les niveaux de remboursement seront détaillés dans le tableau de garanties.

### De quel type d'assurance s'agit-il ?

Réflexe Prévention Santé prévoit une participation forfaitaire aux frais de soins non pris en charge par un régime de base.



### Qu'est-ce qui est assuré ?

Les montants des prestations sont soumis à des plafonds qui varient en fonction du niveau de garantie choisi, et figurent dans le tableau de garanties. Ils ne peuvent être plus élevés que les dépenses engagées, et une somme peut rester à votre charge.

#### Les garanties de base :

- ✓ **Un bilan conseil** personnalisé réalisé par votre pharmacien renouvelable tous les 2 ans
- ✓ **Une participation aux frais de médicaments non pris en charge par la sécurité sociale**
- ✓ **Une participation aux frais des actes de chiropratique, d'étiopathie, d'ostéopathie**
- ✓ **Une participation aux frais des actes de mésothérapie, d'acupuncture, de pédicurie-podologie**
- ✓ **Une participation aux frais de consultations homéopathique, diététique, naturopathie.**
- ✓ **Un programme personnalisé d'accompagnement diététique**

Les garanties précédées d'une coche ✓ sont systématiquement prévues au contrat



### Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

- ✗ Les soins reçus en dehors de la période de validité du contrat
- ✗ Les actes et produits pris en charge par un régime de base



### Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

#### PRINCIPALES RESTRICTIONS

- ! Les garanties sont forfaitaires : elles sont limitées par an et par bénéficiaire

MTRL Une mutuelle pour tous

Mutuelle ou union soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité – N° SIREN : 303 528 442 – Siège social : 37 Avenue Jean Jaurès – 69007 LYON



## Où suis-je couvert(e) ?

- ✓ Les garanties s'appliquent aux prestations réalisées et aux frais exposés en France.



## Quelles sont mes obligations ?

**Sous peine de non garantie, de suspension ou de résiliation :**

- **A la souscription du contrat**  
Répondre exactement aux questions posées par l'assureur
- **En cours de contrat**  
Déclarer toutes circonstances nouvelles ayant pour conséquence de modifier le nombre de bénéficiaires du contrat
- **En cas de sinistre**  
Déclarer le sinistre en transmettant les documents prévus par le contrat.



## Quand et comment effectuer les paiements ?

La prime est payable d'avance annuellement. Un paiement mensuel fractionné peut toutefois être accordé. Dans ce dernier cas, l'assuré est informé à l'avance des montants et dates de prélèvement. Les paiements peuvent être effectués par prélèvement, carte bancaire ou chèque.



## Quand commence la couverture et quand prend-elle fin ?

Le contrat prend effet à la date indiquée sur le bulletin d'adhésion Il est conclu pour une durée d'un an et se reconduit automatiquement d'année en année à sa date d'échéance principale.

Le contrat prend fin en cas :

- De résiliation par l'assuré dans les cas et conditions fixées au contrat ;
- De non-acceptation par l'assuré, dans un délai d'un mois, d'une nouvelle proposition tarifaire faite par l'assureur ;
- De non-paiement de la cotisation ;
- De retrait de l'agrément de l'assureur



## Comment puis-je résilier le contrat ?

L'assuré peut résilier le contrat :

- A l'échéance annuelle moyennant un préavis de 1 mois ;
- A compter du premier anniversaire de la première souscription, à tout moment moyennant un préavis d'un mois ;

La résiliation se fait par lettre recommandée ou par déclaration faite contre récépissé au siège de la Mutuelle ou par acte extrajudiciaire.

Réf. 40.38.03 – 07/2018

**MTRL Une mutuelle pour tous**

Mutuelle ou union soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité – N° SIREN : 303 528 442 – Siège social : 37 Avenue Jean Jaurès – 69007 LYON